

Créer une synthèse éclairante des savoirs scientifiques : la singulière organisation du GIEC

par

■ **Franck Lecocq** ■

Économiste à AgroParisTech, coordinateur pour le rapport du GIEC

■ **Sophie Szopa** ■

Directrice de recherche en Modélisation de la chimie atmosphérique au CEA,
coordinatrice pour le rapport du GIEC

En bref

Métaphoriquement, le monde s'est créé à partir d'une feuille blanche. L'entreprise de sauvetage dans laquelle l'humanité est engagée se fait dans une approche opposée, par la mobilisation et l'évaluation des connaissances scientifiques disponibles à un instant donné, dans leur diversité, au service d'une synthèse qui soit consensuelle et puisse informer la décision. Si les rapports du GIEC doivent donner un état des lieux des causes et effets du changement climatique, ils visent d'abord à éclairer l'action. Le GIEC, initiative politique internationale créée en 1988, mobilise des centaines de chercheurs de tous pays, dans la quête d'un équilibre entre consensus scientifique et politique, et pertinence des messages. Ses rapports jouent un rôle clé dans la bataille contre le changement climatique et l'organisation qui les sous-tend est une composante essentielle du succès de l'entreprise, dans un contexte de tensions autour de ces sujets qui n'ont eu de cesse d'évoluer.

Compte rendu rédigé par Ève Mascaraud

Séminaire animé par Thomas Paris

L'École de Paris du management organise des débats et en diffuse les comptes rendus, les idées restant de la seule responsabilité de leurs auteurs. Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.

Parrains & partenaires de l'École de Paris du management :

Algoé¹ • Chaire etilab • Chaire Mines urbaines • Chaire Phénix – Grandes entreprises d'avenir • ENGIE • Groupe BPCE • Holding 6-24 • IdVectoR² • Kéa & Partners¹ • L'Oréal
• La Fabrique de l'industrie • Mines Paris – PSL • NaTran • RATP • UIMM • Université Mohammed VI Polytechnique

1. pour le séminaire Vie des affaires / 2. pour le séminaire Management de l'innovation



Autres séances du cycle La Transition énergétique et écologique

« Décarboner les fournisseurs, oui, mais comment ? »

par Matthieu Heslouin, directeur exécutif de l'accompagnement, Bpifrance,
Serge Heuzebroc, directeur des Opérations, Camfil France,
et Aurélia Tremblaye, directrice des Achats, groupe ENGIE

« Programmer les tâches voraces en énergie quand celle-ci est disponible »

par Arnaud Crétot, fondateur de NeoLoco et Loïc Pérochon, fondateur de La Belle Tech

« Décarbonation : l'industrie automobile face à ses contradictions »

par Jean-François Giroux, ancien directeur R&D Décarbonation du groupe Valeo,
ancien président du conseil de la Recherche de la PFA

« Le développement durable selon Michelin, une ambition très ancienne »

par Nicolas Beaumont, ancien directeur du développement durable, Michelin

« Le développement de masse des véhicules électriques de 2000 à 2024 »

par Patrick Pélata, président de l'Académie des technologies

« Débat stratégique : le reporting de durabilité, opportunité ou corvée pour les entreprises ? »

par Julia Maris, vice-présidente ESG, Groupe ENGIE, Tegwen Le Berthe, *Head of ESG scoring & methodology* d'Amundi, ancien membre du *Sustainability Reporting Board* de l'EFRAG et Chrystelle Richard, professeure associée à l'ESSEC Business School, membre du collège de l'ANC, membre du conseil de l'IAASB

« Les réseaux électriques, clé méconnue de la transition énergétique »

par Alfredo Parres, vice-président Renouvelables d'Hitachi Energy

« L'hydrogène vert pour l'OCP : une bénédiction stratégique »

par Till Zeino-Mahmalat, *Head of Green Hydrogen & Ammonia*, OCP Group

« Peut-on développer plus vite les énergies renouvelables ? »

par Michel Goria, délégué général de France Renouvelables,
François Hiernard, *Head of Asset Management and Operational Strategy, Renewables Europe* chez ENGIE,
et Maxime Lavayssière, avocat *partner* du cabinet Valmy Avocats et consultant chez Volta Avocats

« La sobriété, contrainte temporaire ou futur désirable ? »

par Valérie Guillard, professeur de marketing à l'université Paris Dauphine – PSL,
Didier Holleaux, directeur général adjoint d'ENGIE, et Yves Marignac, porte-parole
et référent en analyse et prospective de l'association négaWatt

« Ces deux start-up françaises qui s'attaquent à la recharge des véhicules électriques »

par Nicolas Banchet, CEO de Zeplug et cofondateur de ChargeGuru

« Des ressources énergétiques négligées : gaz de mine et autres solutions innovantes »

par Antoine Forcinal, directeur général de la Française de l'Énergie

« Devenir une software company pour relever les défis de la transition énergétique »

par Olivier Sala, directeur groupe Recherche et Innovation, ENGIE



Franck Lecocq : La question du changement climatique et des risques liés aux émissions de gaz à effet de serre d'origine anthropique préoccupe les scientifiques, particulièrement les spécialistes du climat, depuis les années 1960. Dès 1972, réunies à Stockholm, les Nations unies envisagent que les organisations internationales fassent appel à la science pour informer les décisions politiques en matière d'environnement. Il est alors essentiellement question de la déplétion d'ozone (plus communément appelée *trou de la couche d'ozone*), sur laquelle travaillent de nombreux chercheurs. Il faut toutefois attendre les années 1980 et les sécheresses aux États-Unis pour que le sujet fasse irruption dans le débat public. En 1988, les gouvernements du G7 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni), approuvent la création de l'IPCC (*International Panel on Climate Change*) ou GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

Calendrier, règles, organisation et fonctionnement

Le GIEC est une institution internationale placée sous les doubles auspices de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et du programme des Nations unies sur l'environnement (UNEP). Bien qu'il ait un président, un bureau et un comité exécutif, il est régi par une assemblée plénière qui réunit les États membres et prend l'ensemble des décisions cadres. Le GIEC a pour mission de produire tous les cinq à sept ans un état de la connaissance scientifique sur le changement climatique. Tous les rapports, depuis le premier, publié en 1990, ont été importants dans la prise de décision internationale : en 1992 a été signée la convention cadre des Nations unies sur le changement climatique; en 1997, le protocole de Kyoto instaure les premiers mécanismes contraignants de réduction des émissions de gaz à effet de serre, à la suite du rapport de 1995; l'Accord de Paris de 2015 a, quant à lui, été nourri par le rapport du GIEC de 2014. L'articulation entre ces parutions et les échéances de négociations internationales crée de forts enjeux diplomatiques.

La mission du GIEC est d'évaluer sur une base complète, objective, ouverte et transparente les informations scientifiques, techniques et socioéconomiques pertinentes pour comprendre la base scientifique du risque de changement climatique induit par l'homme, ses impacts potentiels et les options d'adaptation et d'atténuation. Selon la formule officielle : « *Les rapports du GIEC doivent être neutres en ce qui concerne les politiques, bien qu'ils puissent devoir traiter objectivement des facteurs scientifiques, techniques et socioéconomiques pertinents pour l'application de politiques particulières.* » Les auteurs se doivent d'être pertinents, mais non prescripteurs.

Depuis 1990, le GIEC s'organise autour de trois groupes de travail. Le premier s'attache aux bases physiques du changement climatique; le deuxième, aux questions d'impact, d'adaptation et de vulnérabilités; le troisième, aux options de réductions des gaz à effet de serre. Chacun fonctionne de façon autonome, avec une structure et une organisation propres, autour de deux coresponsables et d'un bureau d'une quinzaine de membres. Ce que l'on nomme communément *le rapport du GIEC* est en réalité la réunion de trois documents – chacun produit par un groupe – et d'un rapport de synthèse de ceux-ci. Il existe aussi une équipe chargée des méthodologies d'inventaires des émissions, qui rédige une méthodologie pour les pays relative à la collecte et au partage de ces données, afin de permettre des comparaisons à l'échelle internationale (ce n'est pour autant pas le GIEC qui effectue ces comparaisons).

Les étapes de production des rapports sont identiques pour tous les groupes de travail. Chacun commence par une réunion de cadrage au cours de laquelle chercheurs et experts, partant de l'état actuel de la science, proposent une structure du document et de son contenu (plus précisément, les mots-clés de chaque chapitre). Ces propositions sont, dans un deuxième temps, éventuellement modifiées puis approuvées par les pays membres. Chaque groupe parvient alors à un document d'environ cinq pages, qui fixe la commande autour d'un plan en différents chapitres clairement organisés et délimités, mais non restrictif. À partir de cela, le GIEC lance un appel à auteurs et les gouvernements proposent des experts. Pour son septième rapport d'évaluation, le GIEC a reçu environ 4 000 candidatures pour 600 places. Cette forte attractivité crée une importante pression